

FONTAINE

ville-fontaine.fr

rive gauche

Votre magazine municipal
354 | JANVIER 2021

BONNE ANNÉE

2021



Signalez-nous toute folie
qui vous semblerait
avoir été abandonnée

Une fresque de caractère(s)

Dans le cadre du dernier Street art Fest, l'artiste Petite Poissone a inscrit un message poétique chargé de sens sur l'un des murs du centre social George Sand.

SOMMAIRE

4 La rétro

6 Décodage

Le mail Marcel Cachin

7 Le dossier

À votre santé !

12 Une ville qui compte

- 12 Pôle d'échanges multimodal de La Poya
- 12 Finoptim
- 13 Échos de la Métropole

14 Humaine et citoyenne

- 14 Retour sur l'enquête du *Fontaine rive gauche*
- 15 Conseil municipal du 7 décembre
- 15 Portrait : Denis Guignier
- 16 Le point sur les travaux
- 17 Les activités des centres sociaux
- 18 Les illuminations

19 Active et créative

- 19 Culture, un besoin essentiel
- 20 Les petits frères des pauvres

21 Libres expressions

22 Vie pratique

- 22 Café Chulo
- 23 Nouvelle pharmacie



Franck LONGO
maire de Fontaine

ÉDITORIAL

Chères Fontainoises et chers Fontainois

Le premier *Fontaine rive gauche* de l'année consacre son dossier central à la santé. Ce n'est pas un hasard. En cette période de pandémie mondiale, nous mesurons la nécessité de déployer des politiques de santé publique efficaces et coordonnées. La Ville de Fontaine peut compter sur l'espace santé Simone Veil, le centre de planification et d'éducation familiale et le service salubrité et environnement pour assurer des missions d'information et de prévention auprès des usagers. Ce sont des lieux d'écoute où des professionnels de santé interviennent et répondent aux problématiques de santé : addictions, contraception, santé mentale, hygiène bucco-dentaire...

C'est en rendant notre ville attractive, en améliorant le cadre de vie, ses infrastructures et ses équipements que l'on améliorera l'offre de soins, que l'on attirera les professionnels de santé sur notre commune. Avec Denis Baudet, conseiller délégué à la santé et à la petite enfance, nous y travaillons dans le cadre de rencontres avec les professionnels de santé.

La santé n'est pas seulement l'absence de maladie, c'est aussi un état de bien-être physique, mental et social. Une ville où il fait bon vivre, est une ville où l'on respire mieux. C'est pourquoi nous voulons encourager les modes de déplacements non-polluants qui réduisent la pollution de l'air.

Une ville où il fait bon vivre est une ville dont le tissu associatif dense permet de découvrir dès le plus jeune âge le plaisir de bouger. C'est pourquoi, nous voulons développer les actions de sport/santé.

Une ville où l'on se sent bien est une ville où l'environnement naturel est présent et contribue à un bon équilibre psychique. C'est pourquoi nous voulons découvrir les cours d'eau, végétaliser nos espaces et bâtiments publics. C'est notre projet pour Fontaine et pour la santé des Fontainoises et Fontainois. Soyez assurés que je mettrai avec mon équipe toute mon énergie à le concrétiser.

Cette année, la situation sanitaire nous empêche de pouvoir organiser une cérémonie des vœux avec vous. Dans l'attente de pouvoir nous retrouver, je tiens à vous présenter au nom de l'ensemble des élus et des agents de la Ville de Fontaine tous mes vœux de bonheur, de réussite et bien évidemment la santé !

Meilleurs vœux à tous !

Fontaine rive gauche #354. ISSN 0998 7894.

Directeur de la publication : Franck Longo
Directeur de la communication : Chris Guillaudin
Rédactrice en chef : Valérie Treilleford
Rédaction : Nicolas Burdin, Valérie Treilleford
Photographies : Philippe Tripier
Infographies : Laure Bossan, Stéphanie Ogier
Service communication de la Ville de Fontaine,
15 rue Jean Bocq, 38600 Fontaine. 04 76 95 63 24
fontainerivegauche@ville-fontaine.fr.

Mise en page : Éditions Victoria, 09 54 99 27 12
Impression (papier PEFC et encres végétales) :
Imprimerie Notre-Dame, 80 rue Vaucanson,
38330 Montbonnot-Saint-Martin. 04 76 18 56 16
Diffusion : Géo diffusion

Tirage : 12 200 exemplaires. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2021



PROBLÈME DE DIFFUSION ?

Le journal est diffusé dans votre boîte aux lettres du 4 au 8 janvier. Si vous ne l'avez pas reçu ou en retard, merci de contacter le service communication : communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20.



Résidence d'artistes

Afin d'accompagner la création artistique, La Source a accueilli en résidence en novembre des artistes de l'agglomération grenobloise. Stracho Temelkovski et le groupe Arabella ont ainsi pu profiter des espaces scéniques pour peaufiner leur répertoire et expérimenter de nouveaux horizons sonores.



Solidarité entre les générations

Du 14 décembre au 18 décembre, la Ville et le CCAS ont distribué pour la première fois des colis de Noël aux aînés de la commune. Cette distribution a été réalisée - dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur - par le personnel de la Ville, du CCAS, des administrateurs du CCAS et l'équipe municipale. Des livraisons à domicile ont également été assurées pour les personnes ne pouvant se déplacer. Au total, 2 400 seniors se sont inscrits dans ce nouveau dispositif et ont pu bénéficier d'un colis festif alimentaire (colis pour personne seule ou pour le couple), accompagné de 3 invitations pour les équipements culturels de la commune (Le VOG, La Source, la médiathèque Paul Éluard).



Expo

L'exposition « Les horizons pâlis » de l'artiste Yveline Loiseur, dans le cadre du Mois de la Photo, a été mise en place en novembre au VOG. Ouverte depuis début décembre, l'expo photographique et poétique en 3 parties est à découvrir jusqu'au 23 janvier.

Au menu : visite du restaurant scolaire

Le maire Franck Longo accompagné de Julien Bouvier (adjoint à l'enseignement et l'éducation populaire) et Denis Baudet (conseiller délégué à la politique de santé et petite enfance) se sont rendus au restaurant scolaire Balmes-Tavel et ont rencontré les enfants présents à la pause méridienne.



4 nouvelles fresques à Fontaine

L'artiste M4U a réalisé une fresque sur le centre social George Sand dans le cadre du Street art Fest 2020. Cette œuvre vient s'ajouter à celle de Petite Poissone réalisée sur un autre mur du centre social, celles de Philibert sur l'école des Balmes et L'enfant libre à la médiathèque Paul Éluard.



La halle de la fontaine

L'ouverture de la halle du marché Marcel Cachin s'est déroulée le 20 décembre en présence de Franck Longo, maire de Fontaine et d'Evelyne De Caro, adjointe à l'économie, commerce et attractivité. Cet équipement a été baptisé « La halle de la fontaine », un nom choisi par les usagers du marché à la suite d'une concertation organisée par la Ville en octobre dernier.



Fontaine doublement récompensée

La Ville de Fontaine s'est vu décerner 2 trophées en décembre 2020. Elle a reçu un prix Cap'Com dans le cadre du Grand Prix 2020 de la communication publique. La commune a reçu le « Prix de la créa » pour sa campagne « Nos habitudes changent, nos dictons aussi » élaborée entièrement en interne par le service communication durant la crise sanitaire. Le label Territoire Numérique Libre (niveau 4) a également de nouveau été remis à la Ville de Fontaine par l'association Adullact. Ce prix récompense l'action de Fontaine en faveur du logiciel Libre ainsi que la promotion du numérique citoyen.



REPÈRES

Le mail Marcel Cachin

Situé au centre du territoire communal à proximité de l'Hôtel de ville, le secteur du mail Marcel Cachin est un quartier vivant où l'on trouve notamment le marché du même nom avec la nouvelle halle de la fontaine. Le périmètre autour de la Maison du temps libre (MTL) est actuellement en mutation.

Le terme « mail » désigne une allée, une promenade publique. Le quartier du mail Marcel Cachin (formant presque un demi-cercle au Nord de la rue Charles Michels) a ainsi été imaginé dès le départ comme une voie structurante de la commune. Historiquement, le secteur se présente comme un bout de campagne en ville, un cheminement bordé de champs et de jardins... Puis l'environnement va progressivement se métamorphoser avec la construction de nouvelles rues et de nouveaux immeubles entre les années 1950 et 1970 (dont la copropriété Baticoop, Le Clos du mail, les Buissonnées ou encore le Nouveau mail). Le quartier est également connu pour son marché, ses événements sportifs (courses cyclistes, grand prix bouliste...) et par la traditionnelle Foire d'automne, avant son récent transfert dans le parc de La Poya. Le secteur dispose dans son périmètre du groupe scolaire Marcel Cachin, d'équipements sportifs (halle aux sports) et d'une résidence autonomie (La Roseraie).

D'hier à aujourd'hui

Et depuis quelques années, les alentours du mail Marcel Cachin sont en train de changer de visage. Le quartier prioritaire Alpes/Cachin bénéficie d'un vaste projet de réaménagement visant à renforcer son attractivité au sein de la commune et améliorer le cadre de vie des habitants. Cette opération urbaine aux multiples facettes est engagée avec le soutien de la

Région, du Département et de la Métropole. Ces aménagements sont nombreux : réhabilitation et extension de la Maison du temps libre (MTL) afin de conforter la place de cet équipement dans le secteur, sécurisation des abords, création de cheminements et liaisons piétons-cycles, embellissement et ouverture du parc Jean Moulin sur la ville avec la mise en place d'équipements ludiques et sportifs...

Un petit tour au marché

La promenade dans le quartier se termine au marché Marcel Cachin afin de découvrir sa toute nouvelle halle. Lieu de vie, d'échanges et de convivialité depuis longtemps, le marché Marcel Cachin (sur la place du même nom) se déroule le mardi, jeudi, samedi et dimanche (matin). Les travaux de couverture du marché, avec le soutien des crédits européens du Feder et l'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, se sont terminés durant l'été 2020 et proposent désormais de nouveaux espaces afin d'améliorer le confort des commerçants et l'accueil des clients. La structure métallique mesure environ 20 m de large et 60 m de long, pour une hauteur de 3,90 m au-dessus des allées, avec une hauteur maximale de 7,40 m. Durant le mois d'octobre, la nouvelle Municipalité a choisi de concerter les habitants pour trouver un nom à ce nouvel équipement. Les usagers ont choisi, à une large majorité, la halle de la fontaine. **NB**



La halle de la fontaine, un nom choisi par les usagers suite à la concertation lancée par la Ville en octobre, améliore le confort des commerçants et des clients.



Le dossier

À votre santé !

La nouvelle Municipalité a fait de la santé un axe fort de sa politique. Elle s'est engagée dans une politique de promotion de la santé tout au long de la vie. À Fontaine, l'espace santé Simone Veil et le centre de planification et d'éducation familiale, ainsi que le service salubrité et environnement œuvrent au quotidien pour améliorer le bien-être de tous. Ces 3 services sont en première ligne face à l'épidémie de Covid-19.

Dossier réalisé par VT



Des masques inclusifs pour les agents en contact avec le public



3 acteurs de la santé publique

Actions bucco-dentaires, campagnes de vaccinations, lutte contre les addictions, conseils autour de la sexualité et la contraception, en matière de santé publique, l'action de la commune est tournée vers la prévention, l'accès aux soins et la réduction des inégalités sociales de santé.



Sur le territoire, 3 acteurs incontournables œuvrent quotidiennement pour améliorer la santé des Fontainoises et des Fontainois.

L'espace santé Simone Veil

L'espace santé est le coordonnateur de la politique de santé publique sur le territoire. Composé de 7 personnes, l'établissement regroupe :

- **Un lieu d'écoute** : 1 psychologue propose gratuitement un accueil, une écoute, un soutien, un accompagnement et une orientation dans le cadre d'entretiens individuels ou familiaux pour les enfants, les jeunes, les adultes, les couples et les familles.
- **Un accompagnement santé gratuit vers l'accès aux droits et aux soins** (sécurité sociale, CMU, prise de rendez-vous médicaux...). 1 infirmière et 1 médiateur santé facilitent l'accès aux droits et à la prévention. Ils proposent un suivi individuel ou familial : conseils sur devis pour les mutuelles, orientation dans le système de santé, relais vers les professionnels de santé...
- **Un centre de vaccination gratuit** pour les vaccinations obligatoires à partir de 6 ans et contre la grippe pour les plus de 60 ans.
- **Une coordination des actions de promotion de la santé**. Ces actions sont assurées par les professionnels de l'espace santé, en collaboration avec les différents services municipaux, ou par des partenaires extérieurs (actions de prévention bucco-dentaire, actions d'éducation à la santé dans les centres sociaux, dans les résidences autonomie...).

"L'espace santé et le centre de planification et d'éducation familiale sont restés ouverts pendant la crise sanitaire pour répondre aux besoins des habitants. La crise sanitaire a retardé certaines

Qu'est-ce que la santé ?

"La santé est un état de complet bien-être physique, mental, social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité". Cette définition de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) englobe de nombreux facteurs. "Le bien-être d'une personne se caractérise par des interactions entre plusieurs déterminants individuels, socio-environnementaux et économiques. Nous devons tenir compte de tous ces éléments pour améliorer l'état de santé global de la population et mettre en œuvre une offre de santé de proximité", détaille Denis Baudet, conseiller délégué à la politique de santé et à la petite enfance.



Séance de vaccination gratuite

de nos actions que nous allons reporter en 2021", révèle Eveline Banguid, médecin cheffe de l'espace santé.

Espace santé Simone Veil
11 place des Écrans - 04 76 26 63 46

Le centre de planification et d'éducation familiale Simone Veil

Le centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) de la rive gauche du Drac est installé dans les locaux de l'espace santé. Lieu de consultation, d'échanges et de prévention, il s'adresse à toutes et tous et notamment aux mineurs pour des questions autour de la sexualité et la contraception. Composé de 5 personnes, le CPEF propose des conseils et un accompagnement individuel, dans le respect de l'anonymat et de la confidentialité sur de nombreuses questions : relations amoureuses, éducation à la sexualité, hygiène de vie, interruption volontaire de grossesse, infections sexuellement transmissibles, violences intrafamiliales...

Le centre intervient sur toute la rive gauche du Drac, mais aussi sur le plateau de Vercors où une antenne a été ouverte à Villard-de-Lans. Les consultations sont gratuites pour les moins de 21 ans et les non-assurés sociaux. Le CPEF participe à la Journée mondiale de lutte contre le sida et organise régulièrement des dépistages du VIH dans les stations de ski du Vercors. "Nos missions sont définies par la loi, il s'agit de la contraception, du dépistage de maladies sexuellement transmissibles, de questions de sexualité et de la prévention de problèmes de couples, explique Paolo Fonti, médecin chef du CPEF. Nous prévoyons de mettre en place, avant la fin de l'année 2021, des dépistages avec des tests rapides d'orientation diagnostique (Trod) pour l'hépatite C et le VIH."

Centre de planification et d'éducation familiale Simone Veil
11 place des Écrans - 04 76 26 97 40

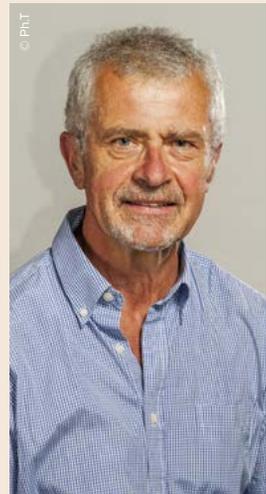
Le service salubrité et environnement

Le service salubrité et environnement de la Ville a pour mission de lutter contre toutes sortes de nuisances pouvant porter atteinte à la santé des habitants. Assermenté par le procureur de la République et le préfet de l'Isère, Jean-Michel Lachaud est chargé des missions de surveillance, de prévention et de conseil auprès du public. Ses domaines d'intervention sont : la qualité de l'eau, de l'air, l'habitat (qualité sanitaire, dératation), les nuisances et pollutions environnementales (plantes allergènes, déchets, démoustication), l'hygiène alimentaire (contrôles sanitaires) ou les nuisances sonores... "Pendant la crise du Covid-19, j'ai conseillé les services municipaux pour les aider à bien appliquer le protocole sanitaire", souligne Jean-Michel Lachaud.

Service salubrité et environnement
Services techniques
2 allée de Gève - 06 43 37 75 13

Questions à

Denis Baudet, conseiller délégué à la politique de santé et à la petite enfance



Quelle est l'importance de mener une politique de santé publique pour une ville comme Fontaine ?

Pour être en bonne santé, la prévention est essentielle. Il faut également bien se nourrir, avoir une activité physique régulière, tout ce que l'espace santé, le centre de planification et d'éducation familiale et le service salubrité et environnement s'attachent à promouvoir tout au long de l'année.

Quelles ont été les mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire pour protéger les habitants et les agents ?

La crise sanitaire a impacté fortement les habitants et le personnel municipal. La Ville a distribué 2 masques à tous les Fontainois et mis à disposition des masques dans toutes les écoles pour les enfants et les parents qui en font la demande. 6 000 masques sont à nouveau commandés. Des masques inclusifs lavables transparents ont été distribués pour les enseignants

de maternelles et de CP afin de permettre un meilleur apprentissage aux plus petits. 200 masques inclusifs lavables ont été commandés pour équiper les agents en contact avec le public. Des dépistages des résidents et du personnel ont également eu lieu à La Cerisaie et à la Roseraie.

Quels sont vos projets ?

La nouvelle Municipalité souhaite travailler, en lien avec les établissements scolaires, sur la qualité de l'air, car Fontaine fait partie des 748 communes impactées par la pollution de l'air. L'OMS explique que l'exposition aux particules fines entraîne une mortalité prématurée. Je voudrais également renforcer les actions autour de la parentalité pour conforter les parents dans leur rôle. Un travail sur la place des écrans doit être poursuivi. Nous souhaitons lutter contre les inégalités sociales de santé en mettant en place des actions de prévention pour la santé bucco-dentaire et contre l'obésité.



Parler santé tout au long de

L'espace santé, en lien avec de nombreux partenaires, organise tout au long de l'année des actions de prévention, des temps d'informations sur la santé et relaye des campagnes de dépistage.



Réunion avec les médecins

Le 26 novembre, le maire Franck Longo, Denis Baudet (conseiller délégué à la politique de santé et à la petite enfance), Eveline Banguid (médecin cheffe de l'espace santé Simone Veil) et Martine Letter (directrice du secteur CCAS/Santé/Égalité) ont organisé une visioconférence avec les médecins de Fontaine. *“Les médecins ont indiqué qu'ils avaient eu beaucoup de travail pendant la période de la crise sanitaire et ont souligné que beaucoup de personnes âgées de l'Ehpad n'avaient pas de médecins traitants. Certains Fontainois ont aussi du mal à avoir un rendez-vous chez un médecin, détaille Denis Baudet. La baisse de la démographie médicale est un problème auquel la nouvelle municipalité veut s'attaquer.”*

Pour les enfants

L'espace santé mène le projet « Bien grandir à Fontaine » qui comprend la santé bucco-dentaire, la promotion des compétences psychosociales de l'enfant (gestion des émotions) et des parents et l'usage raisonné des écrans.

Chaque année, toutes les classes de CE1 bénéficient d'une action de dépistage bucco-dentaire réalisée par un dentiste. Le but est de dépister les caries, d'expliquer aux enfants comment bien prendre soin de leurs dents, avec une bonne alimentation et une bonne hygiène. Des actions de brossage de dents sont également proposées lors des temps périscolaires du midi dans certaines écoles maternelles, ainsi que pour les plus petits dans des crèches et haltes garderies. Des petits-déjeuners santé dans les écoles maternelles sont ponctuellement organisés. Les Fontainois âgés de plus de 6 ans peuvent se faire vacciner gratuitement, pour les vaccins obligatoires ou recommandés.

Pour les jeunes

Le centre de planification et d'éducation familiale mène des séances d'informations dans les 2 collèges et les 2 lycées. Appuyée par la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca), la Ville s'est engagée dans un travail de prévention des consommations excessives de cannabis, alcool et tabac auprès des 14/25 ans. Le projet baptisé « Gère ta conso ! » a commencé fin 2018.

Pour les adultes

L'espace santé propose des actions pour promouvoir des habitudes de vie favorables à la santé : alimentation, prévention des cancers avec le projet Vénus, moi(s) sans tabac, ateliers de sophrologie, de phytothérapie et

Atelier nutrition à la résidence de La Roseraie



l'année

d'aromathérapie, ciné-débats sur les violences faites aux femmes... Un dépistage bucco-dentaire pour les adultes est prévu en 2021.

La santé des aînés

Des ateliers nutrition avec des repas partagés, des ateliers d'activité physique adaptée, de phytothérapie et d'aromathérapie, de danse contemporaine sont proposés, notamment dans les 2 résidences autonomie. L'opération « Le tour de France des Fontainois », mis en place en 2018 et 2019, a permis de montrer que l'activité physique est bénéfique à tout âge. Un dépistage du Covid-19 a été organisé dans les 2 résidences autonomie La Roseraie et La Cerisaie.

La santé mentale

Le lieu d'écoute et le point accueil écoute jeunes accompagnent les personnes en situation de souffrance psychique. La Ville a mis en place un conseil local de santé mentale et organise, avec des partenaires, les semaines d'information sur la



santé mentale. Ce conseil local de santé mentale (CLSM) est une instance consultative et de concertation impliquant élus, professionnels de la psychiatrie, de la santé, acteurs sociaux et médico-sociaux, associations d'usagers et de familles et tous les autres acteurs concernés. Il a pour mission de contribuer à améliorer la prise en compte de la souffrance physique et psychosociale, ainsi que l'accès aux soins et à la prévention.

Gère ta conso !

L'espace santé Simone Veil a répondu en 2018 à un appel à projet de la Mildeca, baptisé « Gère ta conso ! ». L'addiction peut être évitée. Pour cela, il existe un large périmètre d'interventions dont la formation des acteurs. Deux sessions de formation à destination des parents se sont déroulées au centre social George Sand. Ces ateliers de compétences psychosociales ont proposé un accompagnement à la parentalité, car la prévention des addictions commence dès le plus jeune âge avec un cadre familial épanoui.

Poursuite des actions en 2021

La Source a proposé à une classe de 3^e du collège Jules Vallès de créer un court-métrage : *Les fleurs de l'addiction*. Lors de l'événement « Play and

pause » en 2019, le service jeunesse a donné l'occasion à des volontaires de passer le permis cyclomoteur tout en travaillant à la réalisation de vidéos de sensibilisation sur les conduites à risques. En octobre 2020, les Fontainois ont pu assister à la conférence gesticulée Addict à la médiathèque Paul Éluard. Certaines actions prévues en 2020 et qui n'ont pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire sont reportées en 2021.



Le Forum Santé vous bien ! de mai 2019

Le Forum Santé vous bien !

Le forum Santé vous bien ! permet depuis 2015 aux acteurs de la santé d'aller à la rencontre des Fontainois grâce à des expositions, stands, ateliers ou jeux et d'investir la place des Écrins, au cœur d'un quartier prioritaire. En 2020, ce forum a été annulé à cause de la crise sanitaire. Il est prévu qu'il se déroule à nouveau en mai 2021. Ce forum permet de créer une synergie entre tous les acteurs de la santé. Un escape game sera notamment organisé dans le cadre du projet « Gère ta conso ! ».

Un contrat local de santé

Ce contrat local de santé signé pour 3 ans (2020-2023) a pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, d'améliorer les parcours de santé et de mener des actions de prévention, en coordonnant l'action des différents intervenants. 6 axes ont été définis dans le contrat local de santé :

- Promouvoir les habitudes de vie favorables
- Améliorer l'accès aux droits, aux soins et à la prévention notamment auprès des publics vulnérables
- Prendre en compte la souffrance psychique
- Promouvoir un cadre de vie agréable à la santé
- Promouvoir la santé des jeunes et renforcer leurs compétences psychosociales
- Promouvoir la santé des aînés

Le contrat local de santé est disponible sur le site de la Ville : www.ville-fontaine.fr (Mes services/espace Simone Veil)



AMÉNAGEMENT

Pôle d'échanges multimodal de La Poya

Aménagement d'un point important pour les mobilités du secteur Nord-Ouest, le pôle d'échanges multimodal de Fontaine/La Poya devrait être mis en service en 2024, en même temps que le transport par câble. Une phase de concertation va se dérouler de mars à mai 2021. Explications.

Le pôle de La Poya est actuellement desservi par la ligne du tram A et plusieurs lignes de bus. En 2024, son rôle va se renforcer pour accompagner le développement urbain et économique du territoire. Le futur pôle multimodal de La Poya s'inscrit dans le cadre du Plan de déplacements urbains (PDU) 2030. Il va regrouper la station terminus du transport par câble Saint-Martin-Le-Vinoux/Fontaine, la ligne Chronovélo Fontaine/Grenoble, le tram, la

desserte Sassenage par une ligne Chronobus. Ce futur pôle multimodal est un élément important du projet des Portes du Vercors avec l'aménagement d'une grande place urbaine. Il s'agit de faciliter l'accès à ce pôle par tous les moyens de transports (marche, vélo, voiture). L'aménagement complet est évalué à 15,6 M€ intégré à la place urbaine. Il concerne 4 maîtres d'ouvrage : le Smmag, Isère aménagement, Grenoble-Alpes Métropole et la Ville de Fontaine.

Une concertation se déroulera entre mars et mai 2021 afin de permettre au public de s'informer sur le projet et de formuler des observations et propositions.

Transport par câble

15 minutes, c'est le temps qu'il faudra à une cabine du futur transport par câble pour passer le Drac, l'Isère, l'A480, la N481 et une voie ferrée. Il y aura 6 stations (Fontaine/La Poya, La Saulée, Argentière,

INNOVATION

Les cheminées ouvertes

L'entreprise fontainoise Finoptim, spécialisée dans les cheminées à insert ouvert, poursuit son développement et a récemment été labellisée « Alpes isHere », la marque du Département. Gros plan.

Fondée en 2013 à Fontaine par les ingénieurs David Lepiney et Baptiste Ploquin, la société Finoptim se consacre à la conception et fabrication d'une gamme de cheminées à foyer ouvert, permettant à la fois de diminuer la consommation de bois et d'améliorer la qualité de l'air. Primée de nombreuses fois pour sa démarche, la jeune équipe a développé son offre au fil des années avec de nouveaux produits au style contemporain, fonctionnant au feu de bois : cheminées ouvertes (grande ou compacte), braseros, planchas...

Aménagement de la maison

"Nos produits s'adressent aux particuliers et aux professionnels de l'hôtellerie et de la restauration, indique Baptiste Ploquin. Nous plaçons les notions de confort, de plaisir et d'esthétique au centre de notre activité. Nous sommes 12 employés à présent et tous nos produits sont fabriqués à Fontaine pour une distribution en France et en Europe." Après avoir obtenu cette année le label « Alpes isHere » du Département, une reconnaissance supplémentaire pour ses innovations écoresponsables, Finoptim souhaite encore étendre sa gamme de produits dans les mois à venir. **NB**

Plus d'infos sur <https://finoptim.eu>





Presqu'île Ouest, Oxford, Saint-Martin-le-Vinoux). Il permettra aux usagers munis d'un simple ticket Tag, de se déplacer de La Poya, au pôle d'activités tertiaires de Saint-Martin-le-Vinoux, en passant par l'esplanade, la presqu'île scientifique de Grenoble et les nouveaux secteurs d'habitation. Le transport par câble sera connecté aux lignes actuelles de tramway A, B et E. Ce projet sera réalisé par le leader du transport par câble Poma, l'agence grenobloise d'architectes Groupe 6 et le groupe d'ingénierie Egis. La mise en service est prévue en 2024 en même temps que le pôle d'échanges multimodal. **VT**



ÉCHOS de la Métropole

Conseil métropolitain du 20 novembre

Fontaine rive gauche a choisi d'apporter un éclairage sur les décisions prises par Grenoble-Alpes Métropole qui ont un impact sur la vie des Fontainoises et des Fontainois. Zoom sur le conseil métropolitain du 20 novembre.

Plan climat air énergie métropolitain

La Métropole a adopté en février 2020 son nouveau Plan climat air énergie métropolitain (PCAEM) pour la période 2020-2030. Le PCAEM définit la stratégie en matière de transition écologique et énergétique et fixe des objectifs en matière d'adaptation au dérèglement climatique, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques à l'échelle de la métropole. Il s'agit de réduire l'impact du territoire sur le réchauffement climatique à l'horizon 2030. Pour cela, il est prévu de réduire les émissions de gaz à effet de serre de -50 %, les consommations d'énergie de -40 %, et de passer à 30 % la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique du territoire. En termes de pollution de l'air, il est prévu de réduire les émissions de polluants à oxydes d'azote de -70 %, les particules fines de -60 %, les composés organiques volatils de -52 % et d'atteindre en 2030 le seuil défini par l'Organisation mondiale de la santé en termes de concentration annuelle de particules fines.

Prévention, collecte et valorisation des déchets

La stratégie globale de gestion des déchets de la Métropole est définie dans le schéma directeur déchets adopté le 10 novembre 2017. Ses objectifs sont de réduire de 50 % les ordures ménagères résiduelles collectées sur le territoire à l'horizon 2030, recycler 2/3 des déchets ménagers et assimilés collectés et réduire de 20 % la quantité

de déchets produite par habitant. L'élaboration d'un nouveau programme local de prévention des déchets a pour objectif de décliner et de compléter ce schéma directeur pour déboucher sur des actions concrètes. L'adoption du programme devra se faire avant l'été 2021. Une commission consultative d'élaboration et de suivi du programme local sera créée.

Fonds d'aide aux jeunes (FAJ)

Le FAJ est un dispositif destiné à aider tout jeune de 18 à 25 ans en difficulté dans son parcours d'insertion, soit sous forme d'aides financières individuelles soit en finançant des mesures d'accompagnement au travers d'actions collectives. Pour l'année 2021, il est proposé à titre prévisionnel de répartir l'enveloppe entre le FAJ collectif (150 000 €) et le FAJ individuel et urgence (207 000 €), soit une augmentation de 45 000 € par rapport à l'enveloppe initiale 2020, tenant compte de l'augmentation des besoins.

Plan de lutte contre la pauvreté

L'objectif du contrat état-Métropole 2020-2022 est de renforcer les actions entreprises sur le territoire en faveur des publics les plus précaires en matière d'emploi, d'insertion, d'accès au logement ou de cohésion sociale en s'appuyant sur les compétences métropolitaines. Les principales actions proposées par la Métropole s'organisent autour de 3 axes : hébergement/logement, emploi/insertion et cohésion sociale.

Transport par câble

Le projet de création d'une ligne de transport par câble entre Fontaine et Saint-Martin-le-Vinoux consiste à développer un mode de transport respectueux de l'environnement, intégré au réseau de transport en commun de l'aire grenobloise. Le transport par câble est identifié comme un maillon essentiel du réseau structurant de transports collectifs, au sein du schéma multimodal du Plan de déplacements urbains (PDU). Le co-financement de la Métropole se monte à 10 M€. Le coût d'investissement est estimé à 66,9 M€ HT (estimation 2020).

Humaine et citoyenne



CONCERTATION

Fontaine rive gauche : retour sur l'enquête



Du 1^{er} au 30 novembre, une enquête a été réalisée sur le magazine municipal *Fontaine rive gauche*. Une centaine de Fontainoises et Fontainois ont répondu au questionnaire.

Cette enquête a montré que le magazine municipal est le support principal (95 %) pour s'informer des événements qui se déroulent à Fontaine, devant les plaquettes (38 %), les affiches (37 %), le site internet (36 %) et les réseaux sociaux (35 %).

64 % des personnes interrogées déclarent s'être rendues à une manifestation après avoir été informées par *Fontaine rive gauche*, 40 % grâce aux affiches et plaquettes et 45 % grâce aux réseaux sociaux et internet.

Le magazine est lu attentivement et entièrement par 44 % des personnes, 49 % lisent que les articles qui les intéressent.

Les 3 rubriques les plus lues sont : L'agenda (65 %), Le dossier (64 %) et Vie pratique (54 %).

Les 4 thèmes qui intéressent le plus les Fontainois : Environnement, mobilité (66 %), Renouvellement urbain (59 %), Vie pratique, agenda, état civil (51 %) et Culture, sport, vie associative (51 %).

83 % des personnes trouvent le journal agréable, voire très agréable à lire. 89 % des personnes trouvent les articles suffisants.

Des pistes évoquées

Dans la nouvelle formule, 63 % des personnes veulent que les articles soient traités de la même

façon et 74 % trouvent que la place des photos est suffisante.

Les Fontainois souhaitent avoir plus d'informations sur l'action municipale, les finances communales, les rencontres sportives, la scène locale, la culture scientifique, les commerces de proximité, les entreprises, les associations solidaires, l'histoire de Fontaine, les quartiers ou encore les travaux... La parole des habitants pourrait être mise plus en avant notamment grâce à des témoignages. Des Fontainois aimeraient que l'agenda soit plus développé. Une rubrique question/réponse pourrait voir le jour.

Développer la complémentarité des informations avec celles des réseaux sociaux et du site internet est également suggérée. Une rubrique en direction des jeunes est souhaitée ainsi que des jeux, des trucs et astuces. Sur la forme du magazine, les Fontainois souhaitent que le format soit plus réduit et le papier plus écologique. Des idées qui vont servir à l'élaboration du nouveau magazine ! VT



Parole d'élus

“Les réponses au questionnaire et les suggestions formulées par les Fontainois serviront de base à l'élaboration de la nouvelle formule du magazine municipal.”

Francesco Alessi, conseiller délégué à la communication et animations

CONSEIL MUNICIPAL

Retour sur la séance du 7 décembre

VOTÉ! Suppression des véhicules de fonction et de service

Il est proposé que les avantages en nature soient limités aux logements pour nécessité de service (gardiens du parc de La Poya et de la salle Edmond Vigne). Il est mis fin à l'avantage en nature constitué par l'octroi de véhicules de fonction ou de service pour les agents de la Ville ainsi que les véhicules mis à disposition des élus pour l'exercice de leur mandat.

**Adoption à l'unanimité : 32 voix pour, 3 abstentions :
Jean-Paul Trovero, Amélie Amore et Raymond Souillet.**

VOTÉ! Square Gisèle Halimi

À la suite de la livraison d'un nouveau square à l'arrière de la place Louis Maisonnat, une consultation a été lancée auprès des Fontainois et des Fontainoises pour le choix de sa dénomination. 552 Fontainois ont répondu. Ils avaient le choix entre le square « Girard » (21 %), le square de « la Saône » (16,5 %), le square « Barne Bigou » (9 %) et d'autres noms (0,5 %). Avec 52 % des voix, les Fontainois ont choisi de nommer ce square Gisèle Halimi du nom de cette avocate, décédée en juillet 2020, défenseuse passionnée de la cause des femmes et des droits de l'Homme.

Adoption à l'unanimité : 35 voix pour.

VOTÉ! Petits-déjeuners dans les écoles

La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, adoptée par le Gouvernement en 2018, prévoit d'encourager dans les écoles situées dans des territoires en fortes difficultés sociales la distribution de petits-déjeuners, sur le temps périscolaire ou scolaire. Ces actions sont réalisées en partenariat avec les équipes enseignantes, l'espace santé, les centres sociaux et le service éducation. À Fontaine, cette action concerne les écoles maternelles volontaires : Marcel Cachin et Robespierre. Le ministère s'engage à contribuer, sur la base d'un forfait plafonné à 1,30 € par élève pour l'achat des denrées alimentaires.

Adoption à l'unanimité : 35 voix pour.

VOTÉ! Dépann'familles

L'association Dépann'familles est une association qui intervient sur la commune en complément des modes de garde traditionnels par l'organisation d'un service de garde petite enfance (pour les enfants de 0 à 6 ans) et d'un service handicap (pour les enfants porteurs de handicap de 0 à 20 ans). La Ville s'engage à participer au financement de 30 heures supplémentaires, passant ainsi de 70 à 100 heures pour l'année 2020.

Adoption à l'unanimité : 35 voix pour.

VOTÉ! Crise sanitaire

Les conditions exceptionnelles liées à la gestion de la crise sanitaire ont conduit à proposer aux collectivités territoriales une procédure dérogatoire d'étalement de charges pour les dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire. Cela concerne les frais de nettoyage des bâtiments et des véhicules, les frais liés au matériel de protection des personnels, les frais liés aux aménagements de l'accueil du public et le cas échéant, l'achat de matériel médical. Le montant des dépenses éligibles pour la Ville s'élève à 94 010,98 €.

Adoption à l'unanimité : 35 voix pour.

Retrouvez l'ensemble des délibérations
du conseil municipal sur le site internet :
www.ville-fontaine.fr



Suivez en direct le conseil municipal
du 25 janvier à 19h sur le Facebook
live de la Ville.

LE PORTRAIT

Denis Guignier Écrire pour ne pas oublier

Fontainois depuis toujours, Denis Guignier s'est investi pendant de nombreuses années dans l'association Mémoires. Passionné par l'histoire de la commune et la parole des habitants, il a notamment participé à des travaux et recherches sur les 2 grandes guerres.

Denis Guignier n'a jamais quitté Fontaine, il habite dans le quartier Bastille depuis sa naissance. *"En 1922, mon grand-père a acheté un terrain pour y planter des fruits et légumes et quelques années plus tard, la maison familiale était construite. J'y vis encore aujourd'hui"*, explique-t-il. Passionné par la lecture et l'écriture, il aurait voulu devenir journaliste. *"La vie en a décidé autrement"*, souligne-t-il. Cependant, au début des années 2000, la Municipalité de Fontaine a l'idée de lancer un journal avec des souvenirs d'habitants et des photos anciennes. Denis Guignier se jette alors dans l'aventure et fait partie de l'équipe de rédaction composée de bénévoles, aux côtés notamment de Christiane Soulat.

Devoir de mémoire

Le projet « Mémoires » est né. *"Ce fut une réussite"*, indique-t-il. *"Et peu de temps après cette expérience autour de quelques numéros, une association a été créée pour poursuivre le projet de manière autonome. C'était une période passionnante, un travail collectif très enrichissant où j'ai pu faire des recherches, écrire des papiers et mettre en lumière des artistes, des sportifs et de nombreux autres habitants."* En 2011, il participe activement au numéro de Mémoires sur la Résistance et les Justes parmi les Nations. Ce travail va mettre en lumière le courage et la solidarité hors norme des Fontainois Valentin et Thérèse Girard qui ont sauvé, au péril de leur vie,

beaucoup de personnes et de familles juives. Une plaque commémorative a d'ailleurs été posée en leur honneur au premier étage de l'Hôtel de ville.

Histoire et patrimoine

"Concernant les poilus de la Première Guerre mondiale, nous avons commencé un travail qui malheureusement n'a pas été terminé, regrette-t-il. Nous avons publié la liste des

"Pour moi, l'écriture est un besoin pour révéler des choses d'un territoire local, son histoire, son patrimoine et ses personnes. C'est important de raconter, pour garder une trace."

73 Fontainois morts pour la France et nous voulions à l'époque leur rendre un hommage fort en écrivant un article sur chacun d'entre eux. Nous aurions pu alors lancer un appel aux descendants pour récolter des témoignages, des souvenirs, des photographies ou encore des lettres. J'espère reprendre ce travail un jour." En attendant, Denis Guignier se consacre à l'écriture de l'histoire de La Casamaures à Saint-Martin-le-Vinoux, monument historique « orientaliste » du 19^e siècle. NB



Nouveaux accès au parc Jean Moulin

AMÉNAGEMENTS

Le point sur les travaux

Gros plan sur la concertation des habitants et les travaux à venir concernant les rues Saint-Nizier et Maréchal Joffre ainsi que sur les aménagements du parc Jean Moulin.

Rues Saint-Nizier et Maréchal Joffre

À la suite des opérations de constructions sur les rues Saint-Nizier et Maréchal Joffre, la Métropole (en lien étroit avec la Ville de Fontaine), a proposé un réaménagement des voiries, répondant à plusieurs enjeux : apaiser la circulation dans ce secteur, créer des cheminements piétons accessibles et continus, conserver des places

de stationnement ou encore aménager les contours du nouveau square Gisèle Halimi. La réunion de concertation avec les habitants, prévue le 5 janvier, se déroulera au square Gisèle Halimi et en visioconférence. Cette rencontre a pour objectif de présenter les pistes d'aménagements, d'échanger et d'ajuster le projet en direct avec les riverains, en présence

des élus de la Ville et des représentants de la Métropole. Le lancement des travaux est prévu durant ce premier semestre. Dans le secteur du cœur de ville, de nouvelles places sur le parking dit « Strazzeri » ont également été matérialisées.

Aménagement du parc Jean Moulin

La requalification du parc Jean Moulin (créé dans les années 1980) fait partie d'un vaste projet de renouvellement urbain du quartier prioritaire Alpes/Cachin, visant à renforcer son attractivité. Avec le soutien de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des travaux ont débuté en octobre dernier afin d'ouvrir le parc sur le quartier (nouveaux accès) et d'améliorer les différents cheminements piétons/cycles.

À l'intérieur du parc, un espace sportif est prévu à destination des habitants et du public scolaire, des aires de jeux (mur d'escalade, basket...) ainsi que des espaces pique-nique et barbecue. Les travaux sont prévus jusqu'au mois d'avril. 4 nouveaux agrès ont déjà été installés (le long du chemin menant au château de La Rochette) pour faire des exercices de cardio-training. **NB**

Une carte actualisée des travaux

Le site web de la Ville : www.ville-fontaine.fr propose une carte actualisée des travaux de proximité sur le territoire communal (à retrouver dans la rubrique Mes services/travaux).



De nouvelles places de stationnement, désormais au nombre de 15, ont été matérialisées sur le parking dit « Strazzeri ». Cet aménagement répond à une demande des habitants.

Des liens de proximité

Avec la crise sanitaire, les équipes des 2 centres sociaux se sont adaptées à la situation avant une reprise probable des activités en ce début d'année...

Lors du récent reconfinement et de la période de fin d'année, les centres sociaux George Sand et Romain Rolland ont dû fermer leurs portes. Les personnels des 2 structures sont restés actifs et ont mis en place de nouvelles formes d'échanges avec les habitants. *"Nous étions joignables et disponibles par téléphone, explique Jean-Marc Bonsignore, directeur des centres sociaux. Les usagers avaient réellement besoin de garder le contact et d'être accompagnés durant cette période. Les équipes se sont par ailleurs rendues disponibles pour aider les personnes âgées dans les résidences autonomes ainsi que pour la distribution des colis de Noël."*

Garder le contact

En décembre, plusieurs rencontres hebdomadaires ont été proposées en visioconférence. Le rendez-vous « Quoi de neuf les familles ? » était ainsi consacré aux questions de parentalité et « Quoi de neuf à la pause-café ? » avait pour objectif d'échanger sur la vie de tous les jours. Le 7 décembre, des usagers se sont retrouvés virtuellement autour d'un café avec les équipes des centres sociaux afin de discuter de leur ressenti sur la crise sanitaire et sur leur quotidien. Une manière surtout de ne pas perdre le lien social. *"Nous avons hâte de redémarrer les rencontres de terrain, en lien direct avec les habitants qui sont eux aussi très demandeurs. La participation des usagers est l'essence même des centres sociaux."* NB

Centre social George Sand : 04 56 38 22 23
Centre social Romain Rolland : 04 76 27 13 09



Parole d'élue

"Durant cette période, les centres sociaux ont su être créatifs et rassembleurs, en s'adaptant à la situation, en faisant preuve d'innovation et en maintenant un lien étroit avec les habitants."

Monique Kassiotis, adjointe à la solidarité, cohésion sociale et lutte contre les discriminations

Collecte de sapins

La Ville et la Métropole organisent la collecte des sapins du 4 janvier au 29 janvier. Vous pouvez déposer vos sapins sur le parking du centre social George Sand, au square de la Palombière (croisement mail Marcel Cachin/rue Yves Farge) ou au square



Hermitte (angle des rues Joseph Bertoin et des Alpes). Les sapins naturels sont acceptés. Ne sont pas acceptés : les sacs, les pots, les sapins en plastique, les sapins naturels avec neige artificielle, les guirlandes et autres décorations.

Préinscriptions pour la rentrée 2021

Votre enfant est né(e) en 2018 ? Vous êtes invités à le préinscrire pour la rentrée scolaire 2021 auprès de l'espace famille ou en ligne : espace-citoyens.net/fontaine. Pièces à fournir :

- livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- carnet de vaccination
- numéro d'allocataire Caf

si besoin, du jugement de divorce ou de garde des enfants
Pour les enfants nés entre janvier et juin 2019 : vous souhaitez une rentrée en septembre 2021 ? La préinscription est possible, mais ne constitue pas un accord et sera sujet à examen selon la situation de l'école.

Les inscriptions se feront du 1^{er} février au 26 mars aux horaires d'ouverture de l'espace famille (tous les matins de 8h30 à 12h, lundi de 13h30 à 18h, mardi et jeudi de 15h à 17h, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h).

Espace famille : 7 place des Écrins - 04 57 38 50 10



Humaine et citoyenne

LA MAGIE DE NOËL

Illuminations !

Durant le mois de décembre, un air de fête s'est installé dans les rues de la ville, avec la pose de sapins décorés et des ambiances lumineuses, modernes et chaleureuses.

Afin de renforcer l'attractivité de la commune et l'esprit des fêtes dans une période marquée par la crise sanitaire, la Municipalité a fait le choix d'installer de nouvelles décorations et illuminations. Le lancement officiel de ces illuminations colorées s'est tenu le 11 décembre sur le parvis de l'Hôtel de ville, en présence du maire Franck Longo, Denis Miniconi (1^{er} adjoint), Isabelle Jimenez Debeze (adjointe à la transition écologique et environnement), Frédéric Quantin (conseiller délégué à la propreté urbaine, espaces verts, éclairage), Laurent Ferrante (conseiller délégué à la voirie, travaux, bâtiments, réseaux) et Francesco Alessi (conseiller délégué à la communication, animations).



Parole d'élus

"L'équipe municipale envisage de nouveaux investissements pour décorer la ville dans les années à venir afin de valoriser davantage les espaces et équipements publics."

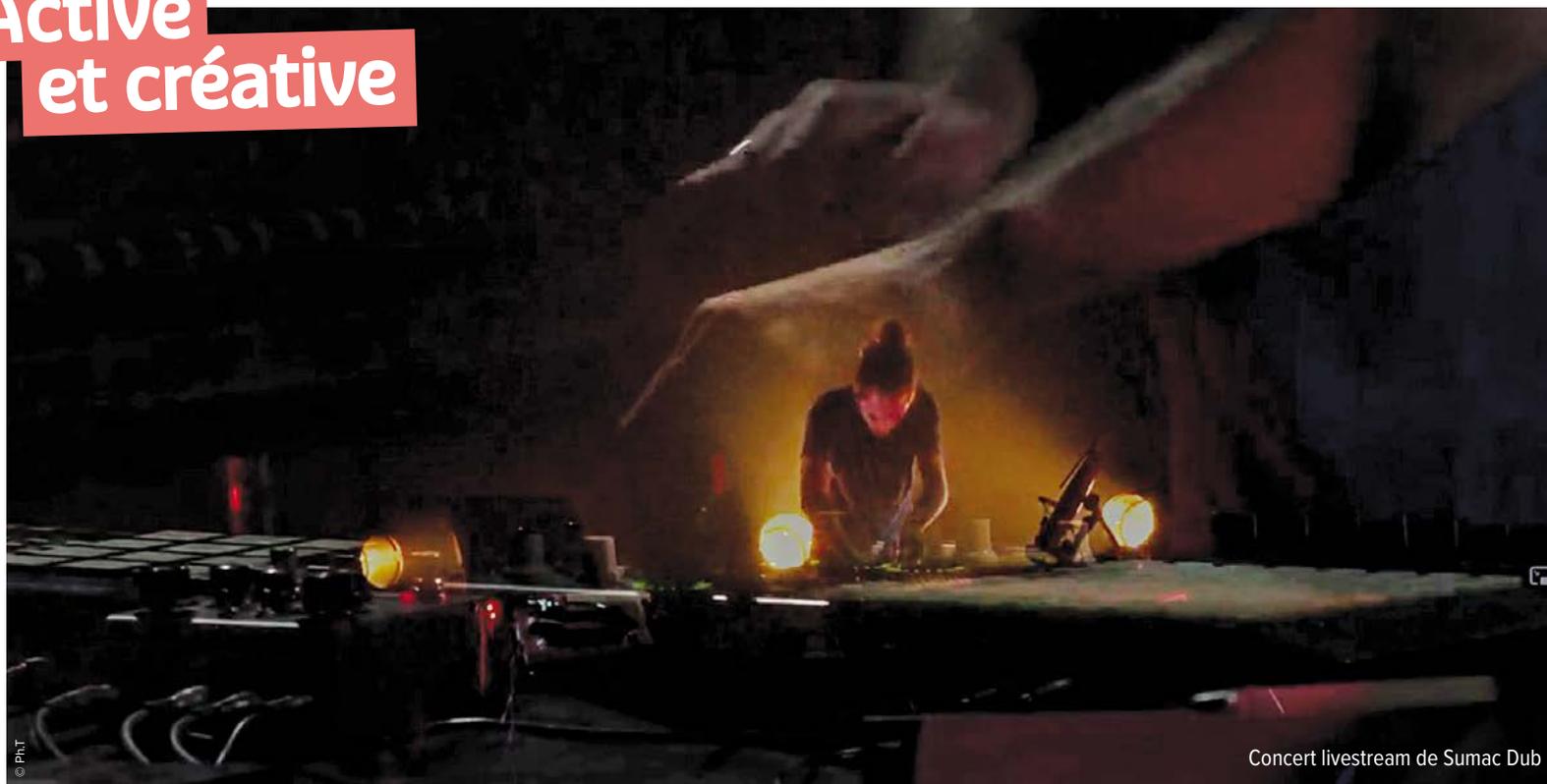
Frédéric Quantin, conseiller délégué à la propreté urbaine, espaces verts, éclairage

COVID 19 - RECONFINEMENT
Nos habitudes changent

Ne pas
se perdre
de vue

Fontainois,
soutenons **nos commerces**

Retrouvez la liste des commerces fontainois sur ville-fontaine.fr
(rubrique Économie et commerces/Commerces)



Concert livestream de Sumac Dub

ÉQUIPEMENTS

Culture, un besoin essentiel

Pendant le reconfinement, la médiathèque Paul Éluard, le VOG et La Source ont fourmillé d'idées pour garder le lien avec les usagers.

“Concernant le conservatoire de musique, le but était de ne pas rompre la continuité pédagogique et l'apprentissage”, souligne Pascaline Thorel, directrice de La Source. Durant les mois de novembre et décembre, les musiciens intervenants étaient présents dans les écoles, les Cham (Classes à horaires aménagés musique) ont été maintenues en individuel et tout le reste a été réalisé à distance en visioconférence.” Ainsi, 350 élèves de 3 à 18 ans ont pu suivre durant cette période des cours (individuels ou collectifs) de formation pour tous les instruments ou continuer l'éveil musical...

Redonner du sens

Afin de soutenir la scène locale, La Source a également accueilli en résidence des artistes comme le multi-instrumentiste Stracho Temelkovski, le groupe Arabella, le projet *La petite vendeuse de soleil* d'Oriki & Woz Kaly (ciné-concert) ou encore Sumac Dub. “La résidence permet à la fois de poursuivre des projets, d'accéder à des espaces scéniques et de travailler un set ou un spectacle”, explique la directrice. Et comme d'autres salles, La Source a également proposé des prestations livestream sans public sur facebook, à l'exemple de Sumac Dub le 4 décembre ou de Stracho Temelkovski & The Sound Braka le 16 décembre.

“Ce type de live est une fenêtre sur la musique en cette période, mais le plus important est de donner envie au public de revenir aux concerts quand la situation le permettra, souligne-t-elle.

Les équipes en coulisses ont travaillé dur pour accompagner les élèves du conservatoire, les artistes, assurer le suivi et le report des concerts, tout en proposant des nouveautés en cette période très particulière.” NB

Ça bouge au VOG !

Depuis le 2 décembre et jusqu'au 23 janvier, le VOG accueille l'exposition « Les horizons pâlis » de la photographe Yveline Loiseur, dans le cadre du Mois de la Photo. Des visites sont possibles durant cette période, dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur. Le VOG propose aussi « La carte du petit visiteur » (des jeux autour des œuvres) afin de découvrir l'expo en famille de manière ludique. Des visites scolaires, notamment en partenariat avec l'Artisterie mêlant approche artistique et musique, ont également été mises en place durant le mois de décembre.



La médiathèque Paul Éluard a rouvert ses portes depuis le 1^{er} décembre. L'équipe s'est adaptée aux différentes mesures sanitaires en proposant notamment un calendrier de l'aveugle (en vidéo sur facebook), des Contes à croquer ou encore des rencontres à distance avec par exemple un « Parlons bouquins » en visioconférence le 12 décembre.



Parole d'élue

“Les équipes de la médiathèque Paul Éluard, du VOG et de La Source ont tout mis en œuvre durant la période de fin d'année afin de conserver les liens et valoriser la culture.”

Isabelle Ribeiro, adjointe à la culture et vie démocratique

MÉDIATHÈQUE PAUL ÉLUARD

Hors les murs

Compte tenu du récent reconfinement, l'équipe de la médiathèque Paul Éluard a adapté le Voyage lecture et son projet photo en direction de nombreux élèves du territoire.

Pour sa 18^e édition, le Voyage-lecture (sur le thème de l'équilibre et intitulé *Sur le fil*) a démarré lors de la rentrée scolaire, avec la participation cette année de 40 classes, de la maternelle au lycée. L'objectif reste le même : faire découvrir les collections de la médiathèque et développer l'intérêt pour la lecture et la créativité. Avec la période de reconfinement et ses restrictions, l'équipe du Voyage-lecture a décidé d'adapter le projet et de se rendre directement dans les classes. *"Notre souhait était de poursuivre ces animations en allant sur place et en gardant le lien avec les élèves"*, explique la bibliothécaire Marie Bonjean. Et dès que la situation sanitaire le permettra, le projet retrouvera sa forme classique avec des temps de découverte, des rencontres créatives et des rendez-vous interclasses jusqu'au mois de juin...

Animations dans les établissements

En lien avec le Voyage-lecture, un projet photo a été lancé en novembre dernier à destination de collégiens et lycéens de la commune. Intitulé *Image sur le fil*, cette initiative en partenariat avec le VOG s'appuie sur le livre *Des goûts* de Martin Parr, une série photographique consacrée à la



nourriture, dénonçant la production industrielle et s'inscrivant à l'opposé des codes esthétiques des réseaux sociaux. *"Nous sensibilisons les participants au monde de l'image, à la notion de mise en scène et aux bons et mauvais côtés de notre époque ultra-connectée"*, souligne

la bibliothécaire. Les classes vont ainsi se retrouver durant plusieurs mois lors d'ateliers afin d'échanger et réaliser notamment des créations photographiques. Au final, une sélection sera effectuée pour monter une exposition d'images sur les vitrines du VOG durant l'été. **NB**

SOLIDARITÉ

Créer du lien

Installée dans le centre social George Sand, l'antenne fontainoise des Petits frères des pauvres accompagne, depuis 6 ans, des personnes isolées de plus de 50 ans, en situation de précarité ou touchées par la maladie.

Composée de 28 bénévoles réguliers, l'association vient en aide aux personnes âgées du territoire aux revenus modestes. *"En lien avec le CCAS, les centres sociaux, le corps médical ou les familles, notre objectif est de créer du lien avec les aînés isolés, être à leur côté et les soutenir"*, explique Dominique Redon, responsable d'équipe à Fontaine. *"Nous accompagnons 35 habitants aujourd'hui, c'est une action solidaire qui s'inscrit en plus de ce qui existe déjà pour ces personnes, nous sommes à leur écoute, nous ne sommes pas des auxiliaires de vie ni des travailleurs sociaux."*

Rompre l'isolement

Durant l'année, les initiatives des Petits frères des pauvres sont habituellement nombreuses : rencontres à domicile ou dans les résidences

autonomie, repas festifs, sorties au restaurant ou séjours vacances... *"Avec la crise sanitaire, nous avons dû adapter nos actions en proposant notamment des appels téléphoniques fréquents pour garder le contact ou des visites quand c'était possible"*, souligne-t-elle. *"Nous mettons surtout en place un accueil tous les vendredis après-midi de 14h à 17h30 au centre social."* Concernant les projets, l'association a relancé son opération solidaire « Petit bonnet, bonne action » (en partenariat avec une marque de boisson) et souhaite créer une nouvelle antenne à Sassenage pour élargir son champ d'intervention. **NB**

Plus d'infos : 06 46 90 38 94
ou fontaine@petitsfreresdespauvres.fr



GROUPE DE LA MAJORITÉ

ENSEMBLE POUR FONTAINE

Promesses tenues

Depuis cet été, plusieurs mesures visant à restaurer transparence et exemplarité ont été votées par la nouvelle Municipalité. Ainsi, au mois de juillet, nous avons voté la baisse des indemnités du Maire et des élus. Ce souci d'exemplarité et de bonne gestion des finances publiques a également motivé, au dernier conseil municipal de décembre, la suppression des véhicules de fonction du Maire et du 1^{er} adjoint. Le véhicule de fonction et le logement de fonction de la directrice générale des services ont également été supprimés. Désormais, un « pool » de véhicules sera mis à la disposition de l'ensemble des agents et l'utilisation de ces véhicules sera soumise à une réservation préalable.

Au-delà de leur dimension éthique et financière, ces décisions s'inscrivent pleinement dans l'ambition de la nouvelle majorité d'initier une véritable transition écologique pour Fontaine. Favoriser les mobilités douces des élus et des agents passe évidemment par la suppression de ces avantages, mais également par de nouveaux moyens mis à leur disposition. Un Plan de déplacement d'administration (PDA) est en cours d'élaboration, afin de les accompagner dans le changement de pratique. Cette question avait été mise en sommeil par la précédente majorité et Fontaine a pris du retard. Or, l'urgence climatique est là et nous devons tous faire des efforts.

En cette fin d'année, nous avons tenu à faire un geste pour nos aînés qui ont été très durement touchés par la crise sanitaire. Plus de 2 400 Fontainoises et Fontainois ont ainsi reçu un colis pour Noël alors que le repas n'attirait que 800 personnes.

Exemplarité, solidarité, responsabilité : les actes montrent que nos engagements n'étaient pas des promesses en l'air. Nous vous présentons en cette nouvelle année nos meilleurs vœux pour vous et vos proches. Soyez assurés de notre volonté d'agir à votre service.

Franck Longo, maire. Luc Forestier, président Adjoints : Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelyne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro. **Conseillers délégués :** Francesco Alessi, Marie-Ange Saoletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Flavien Blanc, Christian Faure, Michel Carras. **Conseillères :** Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi, Sabine Chevillotte.

GROUPES DE L'OPPOSITION

OSER À FONTAINE

Soutien à la Matériauteque !

C'est une belle association qui agit depuis plus de quatre ans dans le quartier du Néron, sans réel soutien de la ville.

Elle organise le réemploi de matériaux mais crée également du lien social et une dynamique de solidarité collective.

Cette association permet aujourd'hui de venir prendre ou déposer des matériaux de bricolage (le Chantier), sert avec deux autres collectifs des repas solidaires tous les samedis (la Cantine du Drac) et développe des jardins pour tou.te.s (les Jardins du Drac).

Certes, le jardin qu'elle occupe est actuellement la propriété de l'Etablissement Public Foncier Local, dont le portage avait été organisé dans la perspective d'un projet immobilier. Depuis, le Plan de Prévention des Risques Inondation a redéfini cette zone comme désormais inconstructible. Aucun projet immobilier n'est donc désormais envisageable à cet endroit.

Nous avons déjà soutenu cette association il y a un an, lors d'une délibération de vente de cette parcelle. Nous avons demandé que l'association puisse y rester jusqu'à la vente et qu'une solution communale de repli puisse être trouvée.

Aujourd'hui, le nouveau maire exige de l'association qu'elle quitte au plus vite ce terrain, sans solution alternative satisfaisante.

Nous avons d'ailleurs appris que la construction d'un parking était envisagée à cet endroit, jouxtant celui déjà existant. Encore du béton, sans réel besoin !

À la lecture de notre expression, le Maire nous a écrit pour revenir sur cette information. Nous prenons acte de cet engagement et nous y serons particulièrement attentifs.

Nous demandons néanmoins à Monsieur Le Maire de permettre à l'association de rester sur cette parcelle où elle a déjà créé une belle dynamique, et de travailler activement à la soutenir durablement. Ses activités de réemploi et de prévention de déchets, de lutte contre les pollutions et de préservation de la biodiversité, de solidarité et de sécurité alimentaire sont plus qu'essentiels. Construisons avec eux le monde d'après !

Sophie Romera (LFI) - Présidente, Jérôme Dutroncy (PG), Camille Montmasson (EELV)

FONTAINE, NOTRE PLANÈTE COMMUNE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Cadeaux de Noël Confinés !

Alors que la pauvreté s'accroît dangereusement dans une France touchée par la crise sanitaire et sociale, et que l'accès au parc locatif privé aux conditions du marché, est très difficile, voire impossible, même avec l'aide des APL pour une majorité de Fontainoises et de Fontainois, il existe une mesure sociale pour donner un peu d'air et de pouvoir d'achat aux locataires : l'encadrement des loyers.

Mais encore faut-il que le maire de Fontaine s'empare de la question !

Le 20 novembre dernier le conseil métropolitain a voté une expérimentation d'encadrement des loyers. Il est regrettable que monsieur Longo et monsieur Thoviste, en s'abstenant, n'aient pas soutenu cette initiative qui apporte plus de justice sociale et permet de freiner les spéculations.

Dans le même temps le maire a envoyé un courrier aux personnes âgées de la commune pour leur expliquer que le repas traditionnel sera remplacé par un « colis gourmand ». Certes la pandémie ne permet pas, cette année, de tenir cette initiative mais ce qui est inadmissible c'est d'avoir profité de l'occasion pour porter l'âge des ayants droits au colis de 65 ans à 70 ans. Cela a pour conséquence d'exclure arbitrairement près d'un millier de bénéficiaires.

De plus il n'y a aucune garantie que tous les ayants droits soient touchés vu que la distribution se fera uniquement sur inscription.

Espérons pour les prochaines années que ce moment de convivialité et de partage, tant apprécié par nos aînés, qui permet de se retrouver entre amis et qui participe à rompre l'isolement sera maintenu et ce des 65 ans.

Permettez nous en cette nouvelle année de vous présenter, ainsi qu'à vos familles et à vos proches, tous nos vœux de Santé, de Bonheur et de Prospérité. Gardons une bonne dose d'optimisme pour que cette nouvelle année nous soit bienveillante et nous permette de continuer à bien vivre ensemble.

Jean-Paul Trovero (PC) - Président, Amélie Amore (PS), Raymond Souillet (société civile)

À VOTRE SERVICE

• Hôtel de ville

89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75

Le lundi 9h-12h/13h30-18h

Du mardi au vendredi 9h-12h/13h30-17h

Permanence décès et naissance le samedi 10h-12h

• Services techniques municipaux

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30

04 765 38600 (demandes d'intervention) ;

Du lundi au jeudi : 8h-12h/13h45-17h

vendredi : 8h-12h/13h30-16h30

• Centre communal d'action sociale (CCAS)

32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03

Lundi, mercredi, jeudi : 9h-12h/13h30-17h

Mardi : 9h-12h/13h30-18h30. Vendredi : 9h-14h30

• Centres sociaux

Romain Rolland : 113 bd Joliot-Curie - 04 76 27 13 09

George Sand : 14 bd Joliot-Curie - 04 56 38 22 23

• Les marchés (le matin)

Marcel Cachin : mardi, jeudi, samedi et dimanche

Place Louis Maisonnat : mercredi et vendredi

• **La Poste** : 83 mail Marcel Cachin - 04 76 85 91 34

• **Trésor public** : 2 bd Paul Langevin - 04 76 27 41 62

SANTÉ

Numéro pour trouver la pharmacie de garde dans l'agglomération : 3237

• Espace santé

11 place des Écrins - 04 76 26 63 46

Accompagnement santé, lieu d'écoute, vaccinations gratuites

• Centre de planification et d'éducation familiale

11 place des Écrins - 04 76 26 97 40

Conseil et information, consultations médicales, entretien individuel ou de couple

• Bureau d'hygiène et salubrité

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30

Le service fait appliquer et respecter la réglementation en matière d'hygiène et de santé publique

• Centre médico-psychologique enfants et adolescents

6 rue George-Sand - 04 56 58 82 50

PERSONNES ÂGÉES

• Résidences

La Roseraie : 17 rue Jules Guesde - 04 76 26 65 44

La Cerisaie : 40 impasse de Chartreuse - 04 76 27 44 84

• Ehpad L'Églantine

15 rue Eugène Charbonnier - 04 38 03 10 50

VIVRE ENSEMBLE

• Service prévention et médiation

Il héberge les permanences du point d'accès au droit, accessibles à tous, sur rendez-vous : 12 avenue

Aristide Briand - 04 76 27 58 71

• Médiation citoyenne

• Aide et information aux victimes

• Avocat

• Conciliateur de justice.

Renseignement et rendez-vous : 04 76 27 58 71

• Service égalité, citoyenneté

32 bis rue de La Liberté - 04 76 28 76 28

PETITE ENFANCE

• Espace 3 POM'

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50

lundi et mercredi : 9h-12h/13h30-17h

mardi : 9h-12h/13h30-19h

jeudi : 9h-12h/13h30-18h30

vendredi : 9h-14h30

• Espace d'accueil et d'information

• Relais assistants maternels (RAM)

• Ludothèque

• Lieu d'accueil enfants-parents POM' d'Épices

• Accueils collectifs réguliers municipaux

Léa Blain : 33 rue Jean Pain - 04 76 26 59 15

Bleu-Cerise : 88 rue Charles Michels - 04 76 47 38 54

• Crèche halte-garderie parentale Mosaïque

55-57 mail Marcel Cachin - 04 76 26 42 45

• Accueils occasionnels municipaux

George Sand : 14 bd Joliot-Curie - 04 76 26 30 45

Romain Rolland : 113 bd Joliot-Curie - 04 76 27 84 78

Les Cabris : 14 place des Ecrins - 04 76 27 29 09

EMPLOI

• **Pôle emploi** : 26 rue de la Liberté - 3949

• **Maison intercommunale pour l'emploi rive gauche du Drac** : 28 rue de la Liberté - 04 76 53 34 10

• **Mission locale Isère Drac Vercors** :

28 rue de la Liberté - 04 76 53 34 10

COLLECTE SÉLECTIVE ET TRI

• **Renseignements** : 0 800 50 00 27

• **Déchets ménagers (poubelle grise)** : habitat collectif mardi et vendredi. Habitat individuel mardi ou vendredi.

• **Déchets recyclables (poubelle verte)** : habitat collectif lundi et jeudi. Habitat individuel lundi ou jeudi.

• **Verre** : containers spéciaux



• **Déchèterie** : 6 rue René Camphin - 04 56 58 52 22
ou toute autre déchèterie des communes de la Métropole

URGENCES

• **SAMU** : 15

• **SOS Médecins** : 04 38 70 17 01

• **Centre anti-poison (Lyon)** : 04 72 11 69 11

• **Pompiers** : 18

• **Police secours** : 17

• **Police nationale (bureau de Fontaine)**

04 56 45 96 30 ; du lundi au jeudi : 10h-18h ;
vendredi : 10h-17h25

• **Police municipale** : 04 76 53 11 78 - 06 85 19 53 21

• **Urgence gaz** : 0 810 43 30 38

• **Urgence électricité** : 09 726 750 38

• **Fuites d'eau sur le réseau d'eau public potable**

En journée 8h30-12h et 13h30-17h30

(16h30 le vendredi) : 0 800 500 048

Nuit et week-end : 04 76 98 24 27

• **Problèmes sur le réseau d'égouts public**

En journée : réseau d'assainissement, 04 76 59 58 17

Entre 12h30 et 13h30, nuit, week-end et jours fériés :

04 76 98 24 27



Café Chulo

Ouvert depuis novembre, le café Chulo est une torréfaction artisanale qui propose des cafés de spécialité 100 % arabica du Guatemala, mais aussi du Rwanda, Panama, Salvador et Papouasie Nouvelle-Guinée.

Café Chulo

Ouverture : vendredi de 8h à 19h, samedi de 9h à 18h
et dimanche de 9h à 16h

35 avenue Aristide Briand

07 69 81 09 31

www.cafechulo.fr et oficina@cafechulo.fr



LOISIRS/CULTURE

- **Centre nautique Lino Refuggi**
76 allée des Balmes - 04 76 28 22 62
- **Médiathèque Paul Éluard**
31 avenue du Vercors - 04 76 26 31 35
- **Espace multimédia**
31 avenue du Vercors - 04 76 26 97 30
- **Ludothèque Espace 3 POM'**
13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50
- **La Source**
38 avenue Lénine - 04 76 28 76 76
- **Conservatoire de musique (CRC)**
38 avenue Lénine - 04 76 28 76 80
- **Le VOG**
Centre municipal d'art contemporain
10 avenue Aristide Briand - 04 76 27 67 64
- **MJC Nelson Mandela**
30 rue de la Liberté - 04 76 28 13 25

ESPACE FAMILLE

- Inscription et paiement des activités petite enfance, périscolaires, accueils de loisirs et restauration
7 place des Écrins - 04 57 38 50 10
espace.famille@ville-fontaine.fr
- Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 18h
 - Mardi : 8h30 à 12h et de 15h à 17h
 - Mercredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
 - Jeudi : 8h30 à 12h et de 15h à 17h
 - Vendredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

JEUNESSE

- **Service jeunesse**
5/7 place des Écrins - 04 76 85 91 17
- **Point information jeunesse (Pij)**
48 avenue Aristide Briand - 04 76 56 21 91
Horaires du Pij : pendant l'année scolaire
 - Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18h30
 - Mercredi de 10 h à 12 h et 13h30 à 18h30
 Vacances scolaires : du lundi au vendredi de 10h à 12h et 13h à 16h. Ouverture le dernier samedi du mois pour des ateliers thématiques

ACCUEILS DE LOISIRS

- **Elsa Triolet** : 3-5 ans et 6-8 ans
32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03
- **Romain Rolland** : 8-11 ans
Centre social Romain Rolland
113 bd Joliot-Curie - 04 76 27 13 09
- **3 POM'** : 3-5 ans
13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50
- **Saint-Nizier** : 4-11 ans (vacances d'été) ;
7-11 ans (vacances d'hiver)
04 76 56 37 91

CARNET

→ MARIAGE

Novembre

Francine Botenga Bolaya et Serge Tsoubou
Makoumbou
Nathalie Leloire et Claude Levé

→ NAISSANCES

Octobre

Daniel Edegbe-David
Hugo Guillevin
Caleb Crespo

Soutien moral aux aidants familiaux



Avec le soutien du département, le CCAS met en place une action de soutien « Écoute et partage » en direction des aidants familiaux. Un échange téléphonique est proposé le jeudi après-midi de 14 h à 17 h. Une assistante sociale et/ou une psychologue sont à leur disposition pour les soutenir dans l'accompagnement de leur proche âgé.

Contact : 04 76 28 75 03



Pharmacie des Balmes

La pharmacie des Balmes a déménagé et propose depuis fin novembre dans un espace de 300 m² des produits de pharmacie, parapharmacie, des compléments alimentaires, des conseils vétérinaires, des consultations en visio...

Ouverture du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
6 boulevard Paul Langevin
04 76 26 71 82



Franck Longo, maire de Fontaine
et **le conseil municipal**
vous présentent leurs **meilleurs vœux.**



Retrouvez les vœux en vidéo sur
ville-fontaine.fr/voeux2021